

REPUBLIQUE FRANCAISE

VILLE DE BETHEMONT-LA-FORET

Département du Val d'Oise

Arrondissement de Pontoise

Canton de Domont

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n°: 033-2022

Du : 22 septembre 2022

Nombre de Conseillers :
en exercices : 11
présents : 8
votants : 9

Date de la convocation :
16 septembre 2022

L'an deux mille vingt-deux, le vingt deux septembre, à 20h30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans la salle du Conseil Municipal sous la présidence de Didier Dagonet, Maire.

ETAIENT PRESENTS :

Monsieur Didier Dagonet, Maire,
Madame Isabelle Oger, Adjointe au Maire,
Messieurs Thierry Vincent, Michel Monteiro, Adjoint au Maire,
Mesdames, Béatrice Brun, Malvina Boquet, Conseillères municipales,
Messieurs Jean-Baptiste Rouault, Patrice Glandières, Conseillers municipaux.

ETAIT ABSENTE AYANT DONNEE POUVOIR :

Madame Sophie PAPON, Conseillère municipale, pouvoir à Madame Malvina Boquet Conseillère municipale,

ETAIENT ABSENTS EXCUSES :

Madame Morgane Auger Conseillère municipale,
Monsieur Bernard Gourdy, Conseiller municipal.

SECRETAIRE DE SEANCE :

Madame Béatrice Brun, Conseillère municipale,

ASSISTAIT EGALEMENT A LA REUNION :

Madame Laurence Guérault, Secrétaire de Mairie

OBJET : Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 2 juin 2022

Sur le rapport de Monsieur Didier Dagonet, Maire,

Le Conseil Municipal,

Vu, le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant, l'absence d'observation,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité**,

Résultats des votes	Pour	Contre	Abstention
Nombre de voix	9	-	-

Approuve, le procès-verbal du Conseil Municipal du 2 juin 2022.

Dit, que le présent acte est susceptible d'un recours qui devra être formé dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication, auprès du Tribunal Administratif de Cergy Pontoise (la Cour Administrative d'appel compétente étant celle de Versailles) (Art. R 421.1 à 5 du Code de Justice Administrative).

Pour extrait conforme au registre

Fait à Béthemont-la-Forêt, le 22 septembre 2022

Didier DAGONET

Maire de Béthemont-la-Forêt

